

OUTRE-MER

Bien que la communauté scientifique ait tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences du réchauffement depuis longtemps, la société dans la globalité ne s'est pas appropriée de la question au même rythme.

Les travaux scientifiques ont, d'abord, été relayés par certaines associations avant que les responsables politiques ne s'emparent du sujet notamment, par la mise en place du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Pendant de nombreuses années, les conséquences des émissions sur le réchauffement étaient perçues comme un débat entre experts et communauté internationale au détriment de la société civile.

Mais les épisodes de catastrophes naturelles provoqueront la prise de conscience face à notre vulnérabilité collective devant les changements climatiques.

Si cette prise de conscience a fait évoluer certains comportements, il reste toutefois, tant de chemin à parcourir pour rapprocher communauté scientifique, pouvoir public et société civile.

Alors que l'actualité récente a illustré l'urgence de sensibiliser et d'impliquer le plus grand nombre dans la lutte contre le réchauffement, comment alors vulgariser la recherche scientifique pour que chaque individu accompagne les mutations à venir au lieu de les subir ?

C'est pourquoi, cet avis met en exergue deux exigences fondamentales : le dialogue et le décloisonnement :

- dialogue entre la communauté scientifique et les pouvoirs publics car l'élaboration des politiques publiques restent encore trop linéaire lorsqu'il faut introduire de la co-construction ;
- dialogue entre les experts et le monde économique pour lever les divergences entre les intérêts financiers et protection de l'environnement à long terme ;
- mais surtout dialogue avec les citoyens pour engager chacun dans une démarche participative, volontaire et non contraignante.

Cet échange avec les citoyens est d'autant plus nécessaire qu'il constitue une source d'information non négligeable permettant aux scientifiques d'intégrer les savoir-faire traditionnels des peuples dans leurs approches.

Néanmoins, ces recommandations ne peuvent être appliquées si le modèle centralisateur français n'encourage pas les initiatives des territoires. Les collectivités notamment des Outre-mer, doivent pouvoir prendre et adapter les dispositions législatives ou réglementaires lorsqu'il s'agit d'enjeux climatiques et du dialogue sciences-société.

Enfin, comment aborder les enjeux climatiques sans évoquer l'exigence de dialogue immédiat entre scientifiques, hauts-fonctionnaires et acteurs locaux en charges de la reconstruction des collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Si la priorité est toujours de gérer l'urgence, le gouvernement doit doter ses collectivités d'un groupe d'experts scientifiques pour co-construire les nouveaux plans d'aménagement urbain ou pour une meilleure application des règles des 50 pas géométriques.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.